



RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à la simple question Jacques-André Haury –
Que pense le Conseil d'Etat des canapés forestiers ? (24_QUE_91)

Rappel de la simple question

Certains établissements scolaires organisent des activités pédagogiques en plein air dans des "canapés forestiers".

On en trouve la description sur le site de l'Etat du Valais :

<https://www.vs.ch/web/sfnp/canapes-forestiers>

Je me permets de demander au Conseil d'Etat s'il estime que les canapés forestiers sont utiles, ou même importants, pour le développement des enfants, leur apprentissage de la nature et l'amélioration de leurs défenses immunitaires ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour sa réponse

Réponse du Conseil d'Etat

Se présentant comme des structures construites à partir d'éléments trouvés dans la forêt usuellement et utilisées par des classes d'écoles ou des groupes de jeu en forêt, les « canapés forestiers » se développent activement dans le Canton de Vaud grâce à des partenariats entre les établissements scolaires et les services forestiers, souvent au niveau des triages communaux. En favorisant le mouvement, la motricité fine et collective, ainsi que l'autonomie, ces activités en forêt apportent une réelle valeur ajoutée à l'enseignement traditionnel. Elles jouent un rôle essentiel dans le développement des enfants et leur apprentissage de la nature et ont un impact positif sur leur santé physique comme mentale.

Dans ce cadre et comme ceci est exposé de façon plus détaillée ci-après, la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP) propose des formations continues visant à renforcer les compétences du corps enseignant, que ce soit pour intégrer l'apprentissage en lien avec la nature ou pour aborder les apprentissages fondamentaux dans des contextes différents de celui de la classe traditionnelle.

– Développement des enfants et apprentissage de la nature

Le « canapé forestier » permet une exploration directe de l'environnement naturel. Les enfants peuvent découvrir la faune et la flore locales et participer à des activités interdisciplinaires. Cette immersion encourage leur curiosité, stimule leurs sens et développe des compétences essentielles comme l'observation, la collaboration et la créativité. En outre, la pratique d'activités en plein air renforce leur capacité d'attention et leur motivation à apprendre, des bénéfices confirmés par plusieurs études menées sur le sujet. La fondation Silviva, avec laquelle le Centre de compétences « Outdoor

éducation » de la HEP¹ collabore étroitement, a créé un dépliant intitulé « Apprendre dehors - cela fonctionne »², qui expose les avantages de permettre à un maximum d'élèves de sortir régulièrement dans la nature pour apprendre grâce à des expériences concrètes et relate certains témoignages à ce sujet. Ce dépliant résume notamment les points essentiels d'une étude scientifique américaine³ réalisée à ce sujet, qu'il cite et qui est résumée dans une publication intitulée « The surprising benefits of teaching a class outside »⁴.

– Amélioration des défenses immunitaires

Le contact régulier avec des environnements extérieurs diversifiés, comme ceux où se trouvent les « canapés forestiers », expose les enfants à une multitude de micro-organismes bénéfiques. Cela contribue à renforcer leur système immunitaire, comme l'ont démontré plusieurs recherches en médecine environnementale. Ces activités permettent aussi de réduire les effets négatifs de l'exposition prolongée aux environnements aseptisés ou urbains. Au-delà des bénéfices sur le système immunitaire, les bienfaits des activités en forêt pour la santé physique comme mentale sont largement reconnus et cette pratique est encouragée par la Confédération, notamment à travers la plateforme [mobilesport.ch](https://www.mobilesport.ch)⁵ pour l'enseignement de l'éducation physique et l'entraînement de l'Office fédéral du sport (OFSP).

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 26 février 2025.

La présidente :

Le chancelier :

C. Luisier Brodard

M. Staffoni

¹ Ayant en particulier pour objectif le développement de l'enseignement et de l'éducation au plein air au sein de l'institution scolaire, ce centre de compétences est à disposition du corps enseignant vaudois et des établissements du canton. Voir le site internet : <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/organisation/rectorat/unites-denseignement-et-de-recherche/didactiques-des-sciences-humaines-et-sociales-sh/didactiques/outdoor-education.html>

² Ce dépliant peut être consulté via le site internet suivant : <https://www.silviva.ch/wp-content/uploads/2024/05/SILVIVAapprendre-dehors-cela-fonctionnecompressed.pdf>

³ Il s'agit d'une étude publiée en 2018 et intitulée « Do Experiences With Nature Promote Learning ? Converging Evidence of a Cause-and-Effect Relationship », Kuo, M., Barnes, M., Jordan, qui est accessible via le lien internet suivant : <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2017.02253>

⁴ Il s'agit d'un article de Jill Suttie, publié par le magazine Greater Good Science Center de l'Université de Berkeley en Californie en mai 2018 et accessible via le lien internet suivant : https://greatergood.berkeley.edu/article/item/the_surprising_benefits_of_teaching_a_class_outside

⁵ Cette plateforme comprend en particulier un onglet intitulé « Bonnes pratiques – En forêt », accessible via le lien internet suivant : <https://www.mobilesport.ch/aktuell/toutes-et-tous-dehors-bonnes-pratiques-en-foret/>